



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Manche

**Division de l'enseignement  
scolaire  
DESCO**

Saint-Lô, le 25 janvier 2024

Affaire suivie par :

**Dominique KOKOCINSKI**

Inspectrice de l'Éducation nationale  
chargée de mission enfants du voyage

Tél : 02 33 91 06 26

Mél : dsden50-ien-avranches@ac-normandie.fr

Sophie CAVALIER

DESCO 4

Tél : 02 33 06 92 24

Mél : dsden50-desco41@ac-normandie.fr

DSDEN 50

12, rue de la Chancellerie

50000 Saint-Lô Cedex

**STEPHANE VAUTIER**

Inspecteur d'académie  
directeur académique de services de  
l'Éducation nationale de la Manche

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'école  
S/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale de circonscription

Objet : Dispositif d'accompagnement et de suivi des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

Réf : - Circulaire n°2012-142 du 2 octobre 2012

Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs sont soumis, comme tous les enfants, à l'obligation scolaire entre trois et seize ans.

Ils sont scolarisés en classe ordinaire et peuvent éventuellement être pris en charge, sur un temps limité et pour les apprentissages fondamentaux, par un enseignant chargé de l'aide à la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

Cette prise en charge peut avoir lieu soit dans la classe, soit à l'extérieur de la classe (en groupes). L'enseignant chargé de l'accompagnement peut aussi mettre à disposition des outils et/ou prodiguer des conseils à l'équipe éducative. Il assure également la coordination entre les familles, les CCAS des collectivités et les gestionnaires des aires d'accueil.

Lors de la scolarisation de ces élèves, chaque enseignant concerné devra évaluer leurs compétences et renseigner la fiche navette, que vous pouvez retrouver sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Manche,

<https://avranches.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article244>

**Cette fiche sera renseignée numériquement et adressée par courriel à l'enseignant missionné pour avis.**

Coordonnées des enseignants :

- **BASSIN D'ÉDUCATION NORD** : (secteurs CARENTAN LES MARAIS, CHERBOURG EN COTENTIN et PÉRIERS).

Monsieur AUFFRET Gaël, rattaché administrativement à l'école les Hauts Champs de CARENTAN LES MARAIS.

*Courriel : dsden50-efiv-nord@ac-normandie.fr*

- **BASSIN D'ÉDUCATION CENTRE** : (secteurs COUTANCES et SAINT-LO).

Madame MARIE Valérie, rattachée administrativement à l'école de l'Yser de SAINT-LO.

*Courriel : dsden50-efiv-centre@ac-normandie.fr*

- **BASSIN D'EDUCATION SUD** : (secteurs AVRANCHES, GRANVILLE et SAINT HILAIRE DU HARCOUET).

Madame Emanuelle Petit Gallet , rattachée administrativement à l'école Beauséjour de SAINT-HILAIRE DU HARCOUET.

*Courriel : [dscen50-efiv-sud@ac-normandie.fr](mailto:dscen50-efiv-sud@ac-normandie.fr)*

Le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (C.A.S.N.A.V.) constitue aussi un pôle de ressources pour vous apporter des réponses pédagogiques adaptées (madame Sandrine BOUSSARD NILLY, coordonnatrice académique du CASNAV de l'académie de Normandie, tél : 02 32 08 92 13, [sandrine.boussard-nilly@ac-normandie.fr](mailto:sandrine.boussard-nilly@ac-normandie.fr))

Je vous remercie de votre attention.

Stéphane VAUTIER